



10-11

**UN BUDGET AU SERVICE
DE LA POPULATION**



06

JEUNESSE :
UNE PRIORITÉ

PASS
PERMIS
CITOYEN

08

DE NOUVEAUX OUTILS

SOM MAIRE

09

BIENTÔT UNE ÉPICERIE
SOCIALE



12

QUOI DE NEUF
AUX ESPACES VERTS



13

LA VILLE MODERNISE
SON ÉCLAIRAGE
PUBLIC



14

CULTURE :
L'INDISPENSABLE
MOBILISATION



16

A LA MÉDIATHÈQUE



18

CANICULE :
PRENEZ NOTE



TRISCOPE N°055 - AVRIL 2021

Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger

Service Information et Communication :

Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger

Tél. : 03 27 24 06 69

Courriel : communication@trith.fr

Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Dominique SAVARY

Rédaction et PAO : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie Danquigny

Tirage : 3 100 exemplaires

Distribution : Ostrevent Espace Services



INFORMATIONS COVID 19

**DURANT LA CRISE SANITAIRE
L'ACCUEIL DU PUBLIC AU SEIN
DE L'ENSEMBLE
DES SERVICES MUNICIPAUX
SE FERA
SUR RENDEZ-VOUS.**

Contacts :

Informations Générales : 03 27 23 75 00

Etat-Civil : 03 27 23 75 25

Affaires Scolaires : 03 27 23 75 27

Services Techniques : 03 27 24 57 57

CCAS : 03 27 25 79 01

Mairie Annexe : 03 27 29 94 21

Culture, fêtes et cérémonies : 03 27 24 69 20

Sports : 03 27 24 69 23

Jeunesse : 03 27 24 69 36

www.trith.fr

Les services municipaux sont fermés le samedi matin.

SAMU



POLICE



POMPIER



Police (Valenciennes) : 03 27 28 28 28

Gendarmerie (Valenciennes) : 03 27 22 55 00

EDF dépannage : 08 10 33 35 59

GDF dépannage : 03 27 36 90 60

Service des eaux : 08 10 42 94 29

Enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 01 40 33 80 60

Info-Drogues : 03 27 41 32 32

Alcooliques anonymes : 08 20 32 68 83

Protection des animaux : 03 27 78 62 56

Centre anti-poison : 08 25 81 28 22

> Tour de garde

A la demande des médecins et de leur coordination, la liste des médecins de garde n'est plus rendue publique. Il vous faut impérativement composer le :

NUMÉRO RÉGULATEUR :

03 20 33 20 33

PHARMACIENS

Le tour de garde des pharmaciens de Trith-Saint-Léger a rejoint celui de Valenciennes-Sud. Dorénavant il faut appeler le commissariat de Valenciennes au 03 27 28 28 28 pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde.



EDI to

Le Maire
Dominique SAVARY

Chère Trithoise, Cher Trithois,

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ces dernières semaines ont de nouveau été bouleversées par la situation sanitaire avec une fermeture anticipée des écoles et à l'échelle communale, il nous a fallu reporter aux prochaines vacances d'automne, les séjours à la montagne prévus aux vacances de printemps, et pour la première fois les accueils de loisirs n'ont pas eu lieu.

Bien que nous ayons l'espoir que le printemps soit synonyme de jours meilleurs, force est de constater que cette crise complique la vie municipale et nécessite une adaptation permanente pour être en phase avec vos attentes.

C'est donc dans un contexte particulier qu'il nous a fallu élaborer ce budget 2021.

Malgré la situation nous avons voté une baisse du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et ainsi limiter au maximum la pression fiscale sur le budget des ménages. C'était pour nous un geste essentiel dans un contexte économique morose.

Vous retrouverez dans cette nouvelle édition du magazine municipal les différents dispositifs que nous avons mis en place ces dernières semaines en faveur de la jeunesse, ainsi que les projets à venir pour faciliter le quotidien des familles, notamment avec l'arrivée prochainement du service « Portail Famille ». Notre collectivité se met à l'heure des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et je m'en félicite. Je vous invite d'ailleurs dès à présent à rejoindre notre page Facebook afin de vous tenir informés en temps réel de la vie municipale : TRITH- SAINT- LEGER (page officielle).

Enfin j'invite nos aîné(e)s à s'inscrire, ou à renouveler leur inscription, sur le registre des personnes vulnérables du Plan Canicule auprès des agents du Centre Communal d'Action Sociale.

Continuez à prendre soin de vous.

Dominique SAVARY, Maire de tous les Trithois



Lors de la réunion du Conseil Municipal du 14 avril dernier, Dominique SAVARY, Maire, a installé Sandrine GUMEZ dans sa fonction de Conseillère Municipale, en remplacement de Axel SMET, démissionnaire.

Vos adjoints



M. Jean-Paul DUBOIS

Premier Adjoint chargé des travaux, de l'urbanisme, de l'environnement, du cadre de vie.



Mme Malika YAHIAOUI

Deuxième Adjoint chargé de l'enseignement, de la petite enfance, de la jeunesse.



M. Dominique PRÉSEAU

Troisième Adjoint chargé du quotidien, de la commission locale de sécurité et de la prévention de la délinquance.



Mme Marie-Claire BRUGGEMAN

Quatrième Adjoint chargé de la formation, de l'insertion et du handicap.



M. Robert LAGACHE

Cinquième Adjoint chargé des sports, des activités physiques et de l'handisport.



Mme Christelle CHOPIN

Sixième Adjoint chargé des œuvres sociales.



M. Philippe POTEAU

Septième Adjoint chargé des fêtes et cérémonies et des affaires culturelles.



Mme Alexa DUSOL

Huitième Adjoint chargé du commerce, de l'artisanat et du logement.

Etat-civil

> Bienvenue aux bébés

Livia BAUDSON
Maël MASNIN
Zeyane FREMAUX

> Ils nous ont quittés

Layachi HARAD
Alain CANION
Yohann DELCOURT
Marie-Louise VERQUIN née DELCOURT
Adrien PIERRET
Ginette RICHARD née LAFORGUE

Voyage des aînés

sous réserve du contexte sanitaire

Vendredi 18 juin 2021



- Le matin, visite dégustation à la Brasserie la Goudale à Saint Omer.
- Déjeuner aux jardins de la Matelote et après-midi dansant

Les inscriptions auront lieu du :

Lundi 10 mai 2021 au vendredi 14 mai 2021

Uniquement par téléphone au 06.22.19.50.44

Noces d'or, de diamant, de palissandre ou de platine



Les couples mariés totalisant 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage dans l'année (mariage célébré en 1971 - 1961 - 1956 ou 1951 (quelle que soit la date exacte du mariage) sont priés de se faire connaître à l'Hôtel de Ville - Service Etat Civil ou à la Mairie Annexe (avant le 8 mai 2021). La réception aura lieu - sous réserve de la situation sanitaire - le dimanche 30 mai 2021 à 11 heures au Théâtre des Forges René Carpentier. Se munir du livret de famille, d'un relevé d'identité bancaire, d'une photographie du mariage et si possible d'une photographie récente du couple.



Maisons Fleuries 2021 - Bulletin d'Inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Préciser s'il y a des conditions d'accès particulières :

Choisissez l'une des deux catégories :

☐ Fenêtres & façade ☐ Fenêtres & jardin visible de la rue

A envoyer ou remettre impérativement avant le **15 mai 2021**
à l'Hôtel de Ville, service des fêtes, ou à la Mairie annexe du Poirier

Récépissé d'accusé de réception 2021

Cette partie du bulletin d'inscription
vous sera remise après enregistrement
de votre inscription.
Conservez précieusement ce coupon.
Il sera exigé en cas de réclamation.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Cadre réservé à l'administration

Cachet de la Mairie

LA JEUNESSE TOUJOURS AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

DU CHOCOLAT POUR LES PETITS

Action concertée des 6 comités en faveur des petits : Comité des fêtes du Poirier, président, Thierry Houque - Comité des fêtes du Fort, président, Daniel Clairbaux - Comité des fêtes de Saint Léger, président, Jean-Claude Bellanger - Com'mi'té d'Trith, président, Norman Bara - Les 40 - 60, présidente, Joelle Dinato, Résid'en fêtes, président, Cédric Chopin.

En mettant tout en œuvre pour respecter et faire respecter la distanciation physique, les bénévoles de différentes associations ont pris sur leur temps pour offrir des chocolats aux élèves des trois écoles maternelles de la commune. Œufs, lapins, poules en chocolat ont ainsi fait la joie des papilles des petits. Notons que ces friandises provenaient des commerçants locaux par choix des bénévoles.



UN PROGRAMME DE VACANCES BOULEVERSÉ PAR LA COVID MAIS CE N'EST QUE PARTIE REMISE !

Suite aux annonces gouvernementales du **31 mars 2021**, les activités "jeunesse" des vacances de printemps n'ont pu être maintenues : **ACM 3/6 ans - 6/14 ans - LALP 11/17 ans...**

Les séjours sont reprogrammés aux vacances d'automne à la montagne pour les **6-10 ans**, avec canirando - **11-13 ans**, avec trottinette-cross ou viaferrata - **14-17 ans**, avec activité parapente.





UNE AIDE EXCEPTIONNELLE DE 100 EUROS POUR LES ÉTUDIANTS TRITHOIS

70 étudiants vont d'ores et déjà recevoir cette somme sur leur compte bancaire. Les demandes sont à déposer en Mairie jusqu'au mercredi **30 juin 2021** sur présentation d'une carte d'étudiant, d'un justificatif de domicile et d'un RIB.



DES COMPÉTENCES SUR UN PLATEAU AU SERVICE DES ÉTUDIANTS

Depuis le 30 mars 2021, **40 jeunes étudiants** dégustent les mets préparés par les lycéens et leurs enseignants. Durant la semaine de travail en distanciel, les enseignants ont donné de leur temps pour assurer la continuité de la confection des repas.



UN DISPOSITIF «PASS PERMIS CITOYEN» EN LIGNE QUI ENREGISTRE SES PREMIERS DOSSIERS

Le **Pass Permis Citoyen** consiste à allouer une aide forfaitaire de **650 euros** aux jeunes qui ont besoin d'obtenir leur permis B en urgence afin de faciliter leur accès à l'emploi ou à la formation professionnelle. Cette aide est versée en contrepartie d'une action citoyenne de **70 heures** au service de la collectivité ou d'une association.

Accéder aux informations pratiques via le site internet de la Ville : www.trith.fr rubrique **vie pratique - Pass Permis Citoyen**.



LES JOBS D'ÉTÉ : PREMIERS PAS DANS LE MONDE DU TRAVAIL

La ville permet aux jeunes de connaître leur première expérience professionnelle au travers des «jobs d'été». Ces jeunes seront encadrés par les agents de maîtrise de la ville. Une demi-journée de présentation des services avec une sensibilisation aux questions touchant à la sécurité au travail est organisée à leur intention. **38 dossiers** sont d'ores et déjà déposés.

AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS



BOURSES COMMUNALES 2021 POUR L'ANNÉE 2021/2022 POUR LES LYCÉENS ET ÉTUDIANTS

Comment l'obtenir ?

Bourses communales 2021 pour l'année scolaire **2021/2022** sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un Relevé d'Identité Bancaire à déposer en mairie pour les habitants du centre et en mairie annexe pour les habitants du Poirier.

A noter que les demandes seront enregistrées jusqu'au 28 octobre 2021.



SIGNATURE D'UN CONTRAT ENFANCE - JEUNESSE

Dans l'attente de la création d'une convention territoriale globale (convention de partenariat à l'échelle de la CAPH qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction de l'enfance et de la jeunesse), Malika YAHIAOUI, Adjointe au Maire, chargée de l'enseignement, de la petite enfance, de la jeunesse a signé cette convention au nom de la ville.

39 JEUNES ENCADRANTS FORMÉS AUX PREMIERS SECOURS

Jeunes animateurs des ACM, encadrants de séjour de vacances ou activités périscolaires reçoivent une formation de base aux premiers secours dispensée par Cédric Berrier, sapeur pompier trithois formateur.

39 jeunes ont été formés au **PSC1** (prévention et secours civiques de niveau 1). C'est la formation de base aux premiers secours. Les jeunes ont participé à différentes situations auxquelles ils pourraient être confrontés : la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. L'utilisation du défibrillateur automatisé externe a également été enseignée. Les jeunes ont appris à effectuer des gestes de premiers secours selon les situations suivantes : arrêt cardiaque, brûlure, hémorragie externe, malaise, obstruction des voies aériennes par un corps étranger, perte de connaissance, plaie, traumatisme. A l'issue de la formation, une attestation de participation « PSC1 » a été délivrée aux jeunes.

À terme, les enfants seront sensibilisés aux Gestes Qui Sauvent (GQS), la première marche vers un parcours de citoyen-sauveteur qui s'étoffera tout au long de leur vie.

Installés en différents endroits de la ville, les défibrillateurs ont été en partie subventionnés par la CAPH (Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut). Les défibrillateurs sont installés salle Jacques Anquetil et Georges Denis - complexe de tennis et stand de tir - stade Edmond Delépine - club house foot - ateliers municipaux-local médecine - salle Jean Macé - Théâtre des Forges René Carpentier - mairie en extérieur - complexe Eugène Philippe - Centre aquatique Marcel Robert - salle Jacques Prévert - mairie annexe - château Alnot. Retrouver sur le site de la Ville www.trith.fr rubrique «vie pratique», la carte avec l'emplacement des défibrillateurs.





DE NOUVEAUX OUTILS EN FAVEUR DE LA POPULATION

Notre époque est marquée par le développement des pratiques informatiques. La Ville s'inscrit dans cette nouvelle ère en mettant en place de nouveaux outils dont Christelle Capliez gère la mise en oeuvre.

Auparavant responsable de la cyberbase installée à l'école élémentaire Jean-Macé, Christelle Capliez a contribué à réduire la fracture numérique en recevant le public désireux de s'initier ou de se perfectionner à l'informatique. Son bureau est désormais en mairie où elle travaille sur des missions transversales précises au regard de ses compétences en informatique. Malika Yahiaoui, adjointe au Maire chargée de l'enseignement, de la petite enfance, de la jeunesse et Marie-Claire Bruggeman, Adjointe au Maire, chargée de la formation, de l'insertion et du handicap avec les membres de leurs commissions respectives souhaitent innover en s'appuyant sur de nouveaux outils numériques.



≡ Déposer une offre

🔍 Rechercher une offre

Le développement des pratiques informatiques c'est aussi les inscriptions et paiements en ligne concernant différentes actions municipales. La mise en place **d'un portail famille** est en cours de réalisation.



Désormais sur le site de la ville www.trith.fr vous pouvez accéder au Pass Permis citoyen ainsi qu'à la bourse aux stages à l'onglet **rubrique vie pratique**.





De nouvelles livraisons à domicile ou commerces ambulants



Faciliter les livraisons à domicile dans le secteur de l'ex enseigne Carrefour Market, des solutions ont été trouvées. Ainsi à l'appel de la Municipalité, cinq commerçants ont répondu positivement. Mardi après-midi : beurre, fromages - jeudi matin : boucherie charcuterie - jeudi de 11h à 12h : fruits et légumes - deux enseignes livrent également à domicile.

Pour tout renseignement appeler le service commerce, artisanat, logement au 03 27 23 75 00

Épicerie sociale : une nouvelle forme d'aide alimentaire



Les épiceries sociales participent à la lutte contre la précarité alimentaire en proposant des denrées alimentaires, et si possible des produits d'hygiène et d'entretien, contre participation financière. Leurs projets s'inscrivent dans les principes de solidarité et de dignité et visent à promouvoir l'émancipation, le renforcement du lien social et la santé par l'alimentation. Un groupe de travail composé d'élus municipaux, membres du Conseil d'Administration du CCAS pour certains, agents communaux et de bénévoles a été constitué pour concrétiser ce projet sur la commune.

C'est le Centre Communal d'Action Sociale qui est porteur de ce projet. L'épicerie sociale se présente comme une épicerie classique : les produits y sont proposés en libre-service et les tarifs affichés. Les clients bénéficiaires sont autonomes et responsables, ils font leurs courses librement. Les bénévoles et salariés restent disponibles à leur demande.

L'épicerie s'inscrit dans le tissu social et économique local et agit en complémentarité avec les acteurs du territoire, elles travaillent en réseau avec différents partenaires (ANDES, Banques alimentaires, Conseil Départemental, CPAM...).

Légende photo : Une délégation du groupe de travail a visité différentes épiceries solidaires de la région comme ici à Petite Forêt.

18-25 ans : le CCAS à l'écoute

Les jeunes fragilisés par la crise ont la possibilité de prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociales de la ville. Le CCAS peut aider ces jeunes à s'orienter vers différents partenaires en fonction de leurs situations et de leurs demandes.

Pour tout renseignement appeler le Centre Communal d'Action Sociale au 03 27 25 79 01

Lors de sa réunion du mercredi 14 avril, le Conseil Municipal a voté le budget primitif de l'année 2021. Sur proposition de Dominique Savary, Maire, le Conseil Municipal a décidé une baisse du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le vote du budget est un acte fort au travers duquel sont définies les actions menées par la Municipalité.

Outre les informations contenues dans ces deux pages, vous pouvez retrouver sur le site internet de la Ville www.trith.fr la note synthétique retraçant toutes les opérations financières de la ville. Rationaliser les dépenses est l'objectif majeur avec le maintien d'un niveau d'investissement qui vise à améliorer la qualité du patrimoine communal. Dans le contexte particulier que nous connaissons, la maîtrise des dépenses est plus que jamais indispensable pour conserver un programme d'investissements qui répond aux besoins de la population. La Municipalité a fait le choix de continuer à soutenir financièrement les associations.

Le budget est composé de deux parties : une partie fonctionnement et une partie investissement. Le section d'investissement prépare l'avenir, elle est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme alors que la section de fonctionnement est liée aux dépenses régulières et de quotidienneté.

- 4,84 points : baisse du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties

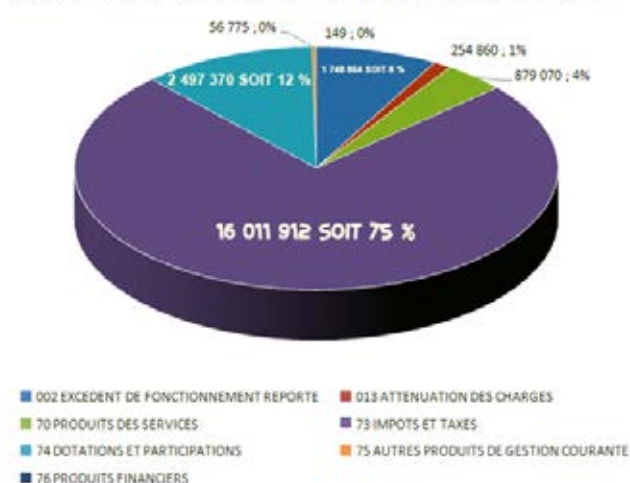
Dans un contexte difficile pour les familles, le Conseil Municipal a décidé de limiter au maximum la pression fiscale en votant une baisse du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Une baisse de **4,84 points** a été votée.

TAXES	Taux de référence communale 2020	Taux de référence départementale 2020	Taux de référence pour 2021 communal + départemental	TAUX SOUMIS AU VOTE POUR 2021
Taxe foncière (Bâti)	34.84 %	19.29 %	54.13 %	30 % + 19.29 % = 49.29 %
Taxe foncière (non bâti)	87,69 %		87.69 %	87.69 %

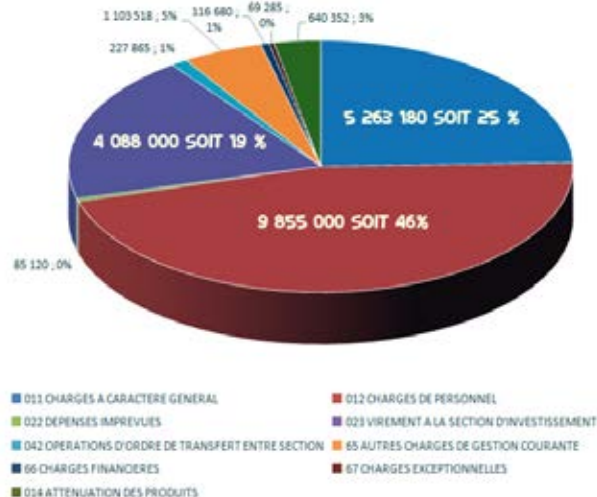
23, 32 % : taux d'autofinancement

Le taux d'autofinancement est révélateur de la capacité de la commune à financer ses projets sans recours à l'emprunt en s'appuyant notamment sur les excédents de fonctionnements réalisés. (derniers chiffres connus **2019**)

BUDGET PRIMITIF 2021 - SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES



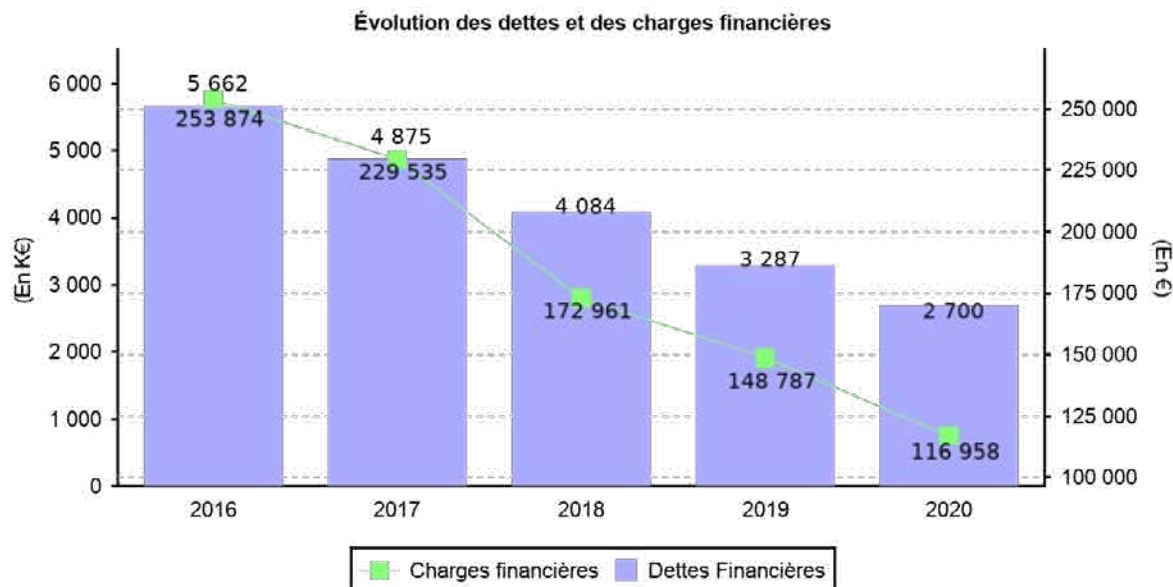
BUDGET PREVISIONNEL 2021 - SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES



SERVICE DE LA POPULATION

La commune n'est pas endettée

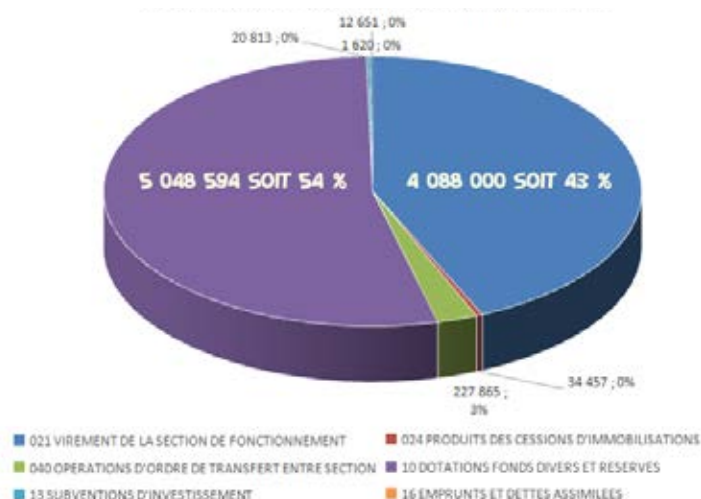
Comparaison par habitant : **424,70 euros** pour la commune - **828 euros** au niveau national - **710 euros** au niveau régional - **731 euros** au niveau départemental. (derniers chiffres connus **2019**)



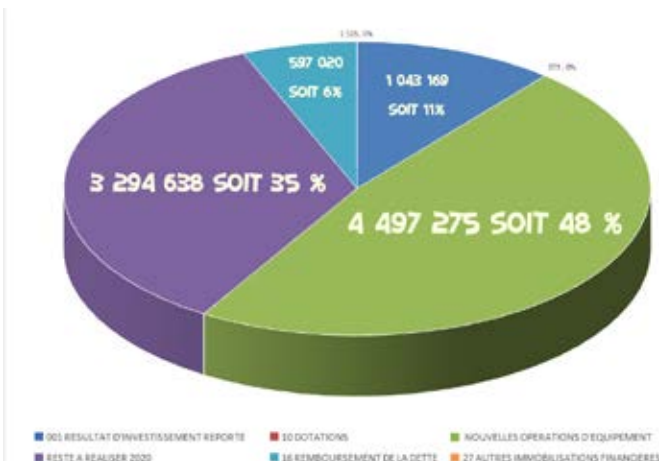
Dépenses d'investissement au service de la population

Pour les dépenses d'investissement : **8 390 83, 24 euros** en opérations réelles dont **3 294 638, 29 euros** de dépenses engagées de l'exercice **2020** non mandatées (report). **4 497 275 euros** en nouvelles propositions pour les opérations d'équipement : acquisition de matériel, mobilier, informatique pour les différents services communaux. Lancement des études pour l'amélioration du cadre de vie, la transition énergétique et les projets en direction de la petite enfance. Acquisition de terrains bâtis, des travaux de bâtiments avec la continuité des travaux de mise en sécurité, PMR et accessibilité, l'installation de vidéo surveillance, des travaux de trottoirs, de voirie, continuité de la voirie rue Louis Lemoine, aménagement des rues Jean Jaurès et André Gourdin. Pour cette dernière l'autorisation de programme/ crédits de paiement est prévue pour lisser les crédits sur deux exercices afin de ne pas recourir à l'emprunt.

BUDGET PRIMITIF 2021 INVESTISSEMENT RECETTES



BUDGET PREVISIONNEL 2021 - SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES





Cadre de vie...

AVEC L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS LE SERVICE ESPACES VERTS EST EN PREMIÈRE LIGNE

Deux nouvelles pratiques sont apparues cette dernière période pour l'entretien des espaces verts. Bruno Wattremet, responsable du service et son équipe expliquent : « les tontes ne sont plus ramassées. Le gazon reste sur place, c'est un engrais naturel. Une lame spécifique est utilisée qui permet de déchiqueter le gazon très finement. Le mulching est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse mulcheuse coupe la partie haute de l'herbe en petits fragments qui se déposent uniformément sur la pelouse, pour former un tapis de gazon finement coupé. Le produit de la tonte éparpillé par la tondeuse conserve mieux l'humidité et protège un peu le gazon de la sécheresse en cas de fortes chaleurs. Elle peut même permettre de limiter l'arrosage puisque l'herbe coupée est composée en grande partie d'eau et donc naturellement humide ».



« Autre changement intervenu cette dernière période » explique Bruno Wattremet « nous taillons les massifs de façon différente. En effet, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires ce qui nous a amené à changer notre façon de tailler les arbustes afin de limiter le terrain propice à la pousse des mauvaises herbes. La taille est effectuée de telle façon que les arbustes prennent en épaisseur avec l'objectif qu'il y ait moins de surfaces entre les différents végétaux. Évidemment la rasette est toujours d'actualité ainsi que le paillage. Lorsque nous créons des massifs, nous pouvons utiliser des bâches, ce qui règle durablement le problème des mauvaises herbes. »

Appel au civisme :



Nous appelons l'attention de chacun sur la nécessité de désherber devant son habitation afin de contribuer davantage encore à la propreté de la commune.

La vapeur contre les mauvaises herbes :



Le personnel de l'ESAT de l'association des Papillons Blancs contribuent également à la propreté de la ville.

Toute l'année :



La période hivernale est consacrée quant à elle à la taille des arbustes et à l'égailage des arbres alors que le printemps et l'été sont des moments forts pour les tontes, les plantations, l'arrosage...

Un exemple de plantation :



Le fleurissement d'un giratoire c'est 40 amarantes - 120 dahlias - 120 rudbekias - 40 sauras - 380 sauges rouges - 130 roses d'inde jaunes - 130 roses d'inde orange - 130 bégonias rouges - 130 bégonias blancs.



Parking de la gare du Poirier : un aménagement utile du point de vue économique et environnemental

Les différents partenaires de l'aménagement du parking de la gare du Poirier ont effectué dernièrement une visite de chantier. Autour de Dominique Savary, Maire, et Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental, avaient pris place les élus des deux communautés d'agglomération, Laurent Degallaix, Président de Valenciennes Métropole, Arnaud Bavay, membre du bureau de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut. Etaient également présents Guy Marchant, président du SIMOUV, Abdelhakim Artiba, président de l'université ainsi que des élus municipaux de Trieth-Saint-Léger et Aulnoy-Lez-Valenciennes. Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental, coordinateur de ce projet d'aménagement a rappelé que ce parking comptera 100 places et qu'il accueillera dans de bonnes conditions les usagers. Un garage sécurisé pour vélos avec recharge électrique favorisera également l'utilisation de ce transport collectif moins polluant qu'est le train. Ces travaux d'aménagements valorisent également le cadre de vie en donnant un nouvel aspect à ce secteur de la commune. Au cours de cette visite de chantier, les différents partenaires présents ont unanimement fait remarquer que désormais la SNCF doit répondre aux besoins qui s'expriment en rétablissant les arrêts supprimés. La gare du Poirier doit devenir toujours plus complémentaire de celle de Valenciennes.



En quelques mots...!



Eglise Saint Martin : 2^{ème} phase des travaux

Après le parvis de l'église et la construction de nouveaux escaliers, la deuxième phase des travaux va consister à aménager l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Compte tenu de la topographie et de l'architecture de l'église, cet accès sera réalisé sur le côté de l'édifice face mairie.

La modernisation de l'éclairage comme source d'économies

Remplacer les sources lumineuses (lampes) par de nouvelles sources type LED contribue à baisser nos consommations en matière d'énergie. Cette baisse peut être estimée entre 65% et 75% de la consommation. La Ville entreprend un état des lieux de l'éclairage public et remplace les lampes traditionnelles par des sources type LED à chaque intervention pour travaux comme par exemple en ce moment, rue Jean Jaurès.



Un spectacle malgré la crise

Captation et diffusion du concert "Braznavour"

Il n'est plus question, depuis plusieurs mois, de se rendre au théâtre des Forges René Carpentier assister à un spectacle. En attendant la réouverture des lieux culturels ou l'organisation d'événements en plein air, la ville a accueilli récemment, les artistes du collectif NLab Lille qui présentaient leur création "Braznavour". Un concert filmé qui sera ensuite diffusé durant quelques semaines sur le site www.trith.fr.

Rendre hommage à deux grands auteurs et interprètes de la chanson française sans tomber dans le piège de l'imitation et du plagiat est un exercice difficile. Pour autant, les excellents artistes du collectif NLab Lille en créant ce spectacle original retraçant la rencontre, dans l'au-delà, de Charles Aznavour et Georges Brassens, ont sur scène, proposé des interprétations empreintes d'humour et de poésie, ponctuées d'interludes vidéoprojetés.

Intitulé "Braznavour" ou "Je m'voyais déjà auprès de mon arbre", ce spectacle a permis de redécouvrir des titres des deux grands artistes. Point de départ du spectacle : la réunion autour de leur passion commune pour la chanson, la liberté, le voyage et l'amour de Charles Aznavour et Georges Brassens. Dialoguant par l'intermédiaire de la vidéoprojection d'animations, les deux artistes s'expliquent... et Charles Aznavour d'indiquer pourquoi il n'a pas pu être présent sur la célèbre photo en noir et blanc de Jean-Pierre Leloir, en 1969, aux côtés de Jacques Brel, Léo Ferré et Georges Brassens ...

En illustration sonore les chansons brillamment interprétées par Nicolas Méliet, Yann Gérardin, Toherly Ravaloson et Fatima Souilah sont venues souligner les thèmes repris dans la vidéo et ont fait de cette création originale un beau moment musical à retrouver rapidement sur le site de www.trith.fr.



"Un paysage au fond des poches" exposition des travaux de Frédéric messenger

L'artiste plasticien Frédéric Messenger présente une partie de ses recherches sous forme de dessins et d'installations du 7 mai au 6 juin, dans la galerie de la médiathèque communautaire Gustave Ansart.



Ouverture de la bibliothèque annexe du poirier

Après plusieurs mois de travaux, la bibliothèque annexe du quartier du Poirier ouvre à nouveau ses portes sur réservation, les mercredis de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 pour la consultation et le prêt d'ouvrages. Renseignement au 03.27.41.34.73.

Crise sanitaire

"L'heure est grave pour la culture"

Plus d'une année après la fermeture brutale des lieux culturels, mais aussi après l'arrêt des pratiques artistiques et alors qu'aucune mesure n'est proposée pour la reprise de l'activité dans ce secteur, les artistes, techniciens intermittents du spectacle connaissent des jours difficiles financièrement et psychologiquement. Nombreux sont ceux qui protestent contre la précarisation du secteur. Avec la fermeture du théâtre des forges René Carpentier, l'ensemble des artistes et techniciens intervenants sur la commune, subit cette situation. Voici le fruit de l'entretien sur ce sujet, mené avec les principaux intéressés (artistes du collectif NLab) qui présentaient "Braznavour", concert organisé par la ville pour être filmé et diffusé pendant la crise sanitaire ainsi qu'avec nos techniciens qui travaillent habituellement sur la commune)



"L'heure est grave pour la culture". C'est difficile de répéter sans objectif, on ne peut pas se projeter. Cela ne favorise pas la création." Déclaraient en préambule de l'interview Nicolas Mélliet, Yann Gérardin, Toheri Ravaloson et Fatima Souilah.

"On craint de ne pas pouvoir repartir, car c'est évident cette crise va laisser des gens de côté. Malheureusement tout le monde ne s'en sortira pas. Quel que soit le domaine, les aides existent, mais on nous endort en nous donnant juste de quoi subsister..."

Les artistes et intermittents redoutent la fin de l'année blanche prévue fin août. "En 2020, les plus chanceux ont travaillé en début d'année et un peu en été et jusque mi-octobre. Depuis six mois, il n'y a plus rien et il ne sera pas possible de rattraper le nombre de dates perdues. Des voix s'élèvent pour demander la prolongation des droits, car comment faire pour obtenir les 507 heures nécessaires au maintien du statut

d'intermittent. Moi, pour l'instant je n'ai que 15 dates... On est loin du compte". Expliquait Toheri Ravaloson.



En ce qui concerne les manifestations publiques et les occupations de théâtre, les artistes ont réagi : "On a pas beaucoup de façon de se faire entendre. Il faut rouvrir les théâtres. On a la sensation que rien n'a été fait pour laisser les salles ouvertes. Certaines choses ont été proposées, mais aucune alternative n'a été acceptée. Techniquement, il y avait quelque chose à faire. C'est l'incompréhension ! La réponse donnée par le gouvernement est juste non ! Les salles sont fermées. Mais le non ne suffit pas. La situation est encore plus grave pour ceux qui ont débuté en 2019 ou qui ont fait une mauvaise année. Pour eux, il n'y a rien du tout..." poursuivait Yann Gérardin. Du côté des techniciens du spectacle, c'est encore plus difficile, car avec les restrictions sanitaires, certains artistes ont réussi à se produire sur scène dans des formes légères, autonomes techniquement. "Cela a fait du travail en moins pour les techniciens. Faute de moyens financiers suffisants, quelques collègues ont arrêté le métier et se sont réorientés professionnellement. Ça va être difficile de trouver de la main-d'oeuvre qualifiée le jour où les spectacles reprendront" confiaient les techniciens. Par ailleurs l'avenir s'annonce également difficile : "Nous avons beaucoup de craintes pour l'ouverture des salles de spectacle. Certaines saisons culturelles ont été reportées, mais des programmateurs ont été obligés d'annuler leurs événements et les dates perdues le seront donc définitivement. Encore une fois, ce qui est perdu est perdu. En plus les budgets ne sont pas extensibles. Ça va repartir doucement. On en a envie... vraiment !"

"Le confinement nous a permis de travailler sur la forme des spectacles, mais sans possibilité de se projeter, ça a été difficile, voire impossible, de créer de nouveaux projets." expliquaient les artistes avant de conclure : "D'autres moyens de travailler et d'exister sont apparus comme par exemple les vidéos, mais du côté rémunération ce n'est pas vraiment au point. On a envie de retrouver du public! On a besoin de savoir que le public est là, d'échanger ! Ce n'est pas la même énergie quand il n'y a pas de réactions. On a envie et besoin de jouer devant des gens! "



MÉDIATHèque communautaire **Gustave Ansart**

Secteur Adulte «Les nouveautés»

Camille Bonvalet « **Echographie du vide** »

Emmanuelle, en couple, décide de se faire ligaturer les trompes pour ne pas avoir d'enfant. La loi impose cependant quatre mois de réflexion avant l'opération. Cette période permet une plongée dans le quotidien d'une jeune femme qui se bat continuellement contre les injonctions à la maternité, à la féminité et à la soumission. Premier roman.

Deb Spera « **Le chant de nos filles** »

1942, dans une petite ville de Caroline du Sud frappée par une épidémie de charançons dévastatrice. Trois femmes qui n'ont apparemment rien en commun décident de faire face à l'injustice qui les frappe en tant qu'épouse maltraitée, esclave affranchie et héritière d'un lourd secret. Premier roman.

Diane Ducret « **La dictatrice** »

Dans les années 2030, au sein d'une Europe gagnée par la peur de l'immigration, les désastres écologiques et la menace d'une guerre contre la Russie, le parcours d'Aurore Henri, une jeune femme aux motivations secrètes, de ses débuts dans les manifestations nationalistes jusqu'à son arrivée au pouvoir.

Anne-Sophie Subilia « **Neiges intérieures** »

Quatre architectes paysagistes embarquent à bord d'Artémis, un voilier adapté aux mers de glace. Pendant quarante jours, ils explorent le territoire du cercle polaire. Confinés dans l'espace du bateau et fascinés par l'immensité des paysages qui les entourent, ils affrontent les contraintes de la vie en groupe ainsi que les dangers de la nature environnante.

Secteur Jeunesse «Les nouveautés»

Umberto Galimberti « **100 philosophes** »

Il n'est pas toujours facile de parler de philosophie et de ceux qui la font ! On peut même craindre de trouver ça ennuyeux, mais avec ce livre, dès 8 ans, on peut en apprendre plus sur les hommes et femmes qui ont développé une «pensée» qui ont fait avancer nos sociétés depuis plus de 2000 ans.

Sandra Lebrun « **100 énigmes, blagues et charades : spécial frissons** »

Fais travailler ta mémoire, ta lecture et amuse-toi avec les mots grâce à Sami et Julie qui s'amuse avec la langue française tout en s'amusant dans l'univers des sorcières et des monstres !
De 6 à 8 ans.

Marie-Aude Murail « **L'espionne qui se croit tout permis** »

Pour animer son club d'espionnage, Romarine a une nouvelle idée : traquer grâce à un ventilateur de poche électrique les antiespions en antimatière venus de l'antimonde, qui ont infiltré les CM2. Mais lors du cross annuel de l'école, son ami Emmanuel se retrouve en contact avec l'un d'entre eux et se transforme en antihumain.
Un petit roman dans lequel se mêlent enquête et humour.

Michelle Dalton « **L'été de mes 16 ans** »

Anna vit à Dune Island. Serveuse dans un magasin de glaces, elle redoute l'arrivée de la période estivale et des touristes. Mais cet été, qui s'annonçait pourtant ennuyeux, devient fort intéressant lorsqu'elle rencontre Will, un beau garçon venu de New York.

Sonothèque

NOUVEAUTÉS
DVD



De Anton Megerdichev « **3 secondes** »

En 1972 aux jeux olympiques de Munich, l'équipe de basket-ball de l'union soviétique joue la finale face à celle des états-unis. Alors que tout semble tourner en faveur des américains, les 3 dernières secondes de ce match mythique vont propulser l'équipe soviétique dans la légende du sport.

De Ken Loach « **Miss** »

Alex, petit garçon gracieux de 9 ans qui navigue joyeusement entre les genres, a un rêve : être un jour élu Miss France. 15 ans plus tard, Alex a perdu ses parents et sa confiance en lui et stagne dans une vie monotone. Une rencontre imprévue va réveiller ce rêve oublié. Alex décide alors de concourir à Miss France en cachant son identité de garçon. Beauté, excellence, camaraderie... Au gré des étapes d'un concours sans merci, aidé par une famille de cœur haute en couleurs, Alex va partir à la conquête du titre, de sa féminité et surtout, de lui-même...



De Sang-Ho Yeon « **Peninsula** »

Quatre ans après Dernier train pour Busan, il ne reste que des zombies dans la péninsule. Un groupe de soldats forcés d'y retourner découvrent que des survivants non contaminés se sont regroupés dans une bande bien plus dangereuse que les zombies...

De Peter Cattaneo « **The Singing Club** »

Yorkshire, 2011. Les soldats de la garnison de Flitcroft sont envoyés en mission à l'étranger. Pour tromper leurs angoisses, leurs compagnes décident de créer une chorale. Elle est dirigée par l'austère mais surprenante Kate Barclay, épouse du colonel. Soudées par une envie commune de faire swinguer leur quotidien, Kate, Laura, Annie et les autres porteront leur « Singing Club » jusqu'au Royal Albert Hall pour un concert inoubliable.



La **Bibliothèque** vous recommande

L'homme de leur vie

Louis Neuville, compositeur à succès, travaille avec sa soeur jumelle Alix et vit seul avec son fils Frédéric. Ce dernier rencontre de grandes difficultés scolaires et France, sa professeure de français, convoque Louis. Pour la jeune femme, c'est le coup de foudre. Mais Alix refuse de laisser une femme s'immiscer entre son frère et elle.

De Françoise Bourdin.



Mon cœur séditieux

Une quarantaine de textes qui évoquent les dynamiques de pouvoir en jeu au sein des gouvernements des puissances mondiales. L'auteure décrit le combat des opprimés, les injustices de castes ou encore les désastres écologiques.

De Arundhati Roy.



NOUVEAUTÉS

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.

Trith Saint Léger au coeur

Le dernier Conseil Municipal fut consacré au vote du budget. C'est un moment fort de la vie municipale puisque c'est le moment de présenter l'arbitrage financier du programme que nous vous avons proposé lors de la campagne municipale. C'est donc l'occasion de passer de la parole aux actes. Comme nous nous y étions engagés, nous avons maintenu le niveau d'investissement pour répondre aux besoins de nos administrés tout en opérant une gestion rigoureuse des dépenses publiques.

C'est justement parce que nous avons conscience des difficultés que vous rencontrez que nous avons décidé de baisser le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. C'est un choix politique fort !

C'est une décision qui a été prise dans un contexte particulier où nous avons dû faire face à des dépenses supplémentaires dues au COVID pendant que l'Etat se désengage toujours plus auprès des collectivités territoriales.

Jean-Paul DUBOIS
Philippe POTEAU

Ensemble TSL

Nous fêtons les 150 ans de la Commune de Paris et nous sommes pour le moins nostalgiques de cette entreprise audacieuse et porteuse de l'espoir d'une République décentralisée. La Commune fait figure de modèle, fonctionnant sur la base d'un dialogue ouvert permanent avec le peuple parisien par le biais des commissions, placée sous le principe de révocabilité des élus. Souvenez-vous, il y a un an, le groupe Ensemble TSL appelait à un changement de gouvernance urgent inscrivant dans son programme la nécessité de faire participer les habitants aux décisions et de profiter ainsi de l'expertise de chacun pour avancer vers un but commun. Notre ville a besoin du concours de tous pour se redynamiser. Ensemble TSL a ramené le débat au sein du Conseil Municipal et peut faire entendre votre voix. Que vous soyez commerçant, artisan, parent, enfant, membre d'une association, habitant, votre avis compte, nous sommes à votre écoute.

Christophe VANHERSECKER

L'avenir en toute sécurité

Non communiqué

VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS ET/OU VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP

Vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif relatif au Plan Canicule tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Seules les personnes vulnérables sont concernées.

Qui peut faire la demande ?

Vous, un membre de votre famille ou un tiers.

Comment ?

En utilisant la fiche ci-jointe et :

- En la déposant en mairie ou au CCAS ou en mairie annexe,
- En l'adressant par courrier au CCAS en mairie de TRITH SAINT LEGER

Que fait le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ?

- Diffusion de recommandations adaptées en période de fortes chaleurs,
- Appels téléphoniques aux personnes inscrites sur le registre et si nécessaire propositions de visites à domicile par un agent du CCAS,
- Diffusion de recommandations aux personnes fragiles inscrites,
- Communication du registre uniquement au Préfet, s'il le demande.



Attention : Le CCAS n'est pas un service médical.

Numéros utiles?

- Le SAMU : 15
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : 03 27 25 79 01
- La Mairie : 03 27 23 75 00
- Le numéro Canicule Info Service : 0800 06 66 66 (appel gratuit)





CANICULE

DEMANDE D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION au registre des personnes vulnérables

prévues à l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles

1 / Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

Téléphone Domicile : Téléphone Portable :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de mise en place d'une veille sociale.

2 / Je déclare : (Cocher la ou les cases correspondant à votre situation)

☐ vivre seul ☐ en couple

☐ m'absenter de mon domicile du au

☐ bénéficié d'un service d'aide à domicile :

Nom de l'organisme :

N° de téléphone :

☐ bénéficié d'un service de soins infirmiers à domicile :

Nom de l'organisme :

N° de téléphone :

☐ bénéficié d'un autre service :

Nom de l'organisme :

N° de téléphone :

☐ bénéficié d'aucune intervention à domicile.

3 / Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom et Prénom :

N° de téléphone :

signature de la personne concernée

ou

signature d'un tiers :

Nom :

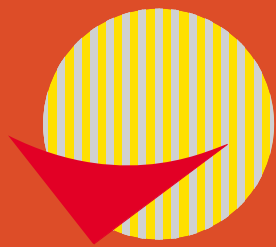
Prénom :

Lieu :

(Cocher la case correspondante)

Fait à Trith Saint Léger, le.....

Signature :



VILLE DE
TRITH · SAINT · LEGER
www.trith.fr
Passionnément vôtre !



La canicule et nous

